CONSIGNES AUX USAGERS DES DÉCHETTERIES

À compter du lundi 11 mai 2020 à Fêche-l'Église À compter du mercredi 13 mai 2020 à Florimont

RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES, EN PARTICULIER LA DISTANCIATION











5 VÉHICULES MAXIMUM SIMULTANÉMENT PAR SITE

Voir planning de répartition des communes pour les 15 premiers jours Avec régulation du flux : 1 sortant / 1 entrant

DEMANDE DE CARTE :
ACCUEIL RESTREINT DES USAGERS

Les usagers qui se rendent sur le site de la déchetterie de Fêche l'Eglise ne pénétreront pas dans les locaux, les renseignements seront pris et les échanges s'effectueront sur le pas de la porte



LES RÈGLES À RESPECTER POUR LES DÉPÔTS

Contrôle de la commune de résidence de l'usager à l'entrée (15 premiers jours)

Attendre dans son véhicule qu'un membre de l'équipe donne l'accord pour entrer dans la déchetterie

Une seule personne par benne

Aucune aide du personnel au déchargement ne sera réalisée Aucun prêt de matériel ne pourra avoir lieu

Les enfants et les animaux ne sont pas autorisés à descendre du véhicule

Une seule personne descend du véhicule ou deux personnes maximum en cas de déchets volumineux ou lourd

Ramasser tout déchet tombé à terre

RESPECTER LE PERSONNEL ET LES CONSIGNES DONNÉES



Le Service Ordures Ménagères de la CCST se réserve le droit d'interdire l'accès à la déchetterie à tout usager ne respectant pas ces consignes.



2

4